

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Depuis 2012, la loi prévoit une obligation de négociation sur l'égalité professionnelle, qui implique les organisations représentatives au niveau national. A leur échelle, les représentant-es du personnel jouent un rôle la mise en œuvre des accords négociés : ils et elles veillent à leur application et accompagnent la mise en place des mesures dans les services. La connaissance par les représentant-es du personnel des inégalités, leur compréhension des mécanismes et la maîtrise des outils participe à renforcer le dialogue social.

Ce module de 6h a pour objectif d'outiller les stagiaires afin qu'ils et elles puissent agir, dans leur établissement ou leur direction, en faveur de l'égalité.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Assurer une meilleure connaissance juridique en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations.
- Renforcer le dialogue social sur la mise en place d'une politique d'égalité professionnelle.
- Permettre aux acteurs du dialogue social d'être force de proposition dans l'élaboration des plans d'action dédiés à l'égalité professionnelle, ainsi qu'à leur mise en œuvre et à leur suivi.
- Améliorer l'accompagnement des agents en vue de faire respecter leurs droits.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
représentants du personnel



Durée :
6h00



Prérequis :
Avoir suivi la formation « Socle commun » ou attester de ses connaissances via d'autres formations ou via sa pratique professionnelle



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est animée par des expert-es de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Réactivation du socle commun sur l'égalité professionnelle

2. Définitions juridiques des discriminations

3. Les obligations de l'employeur et le rôle des représentant-es

4. Le plan d'action égalité

5. Le dialogue social sur l'égalité

Pause

6. Synthèse de la matinée

7. Défendre ses propositions dans le dialogue social

8. Répondre aux objections

9. Accompagner des agent-e-s

Conclusion et évaluation